

**Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
au baccalauréat professionnel
Sous-épreuve de français – Contrôle en cours de formation (CCF)**

Évaluation des compétences de lecture (10 pts)

Il revient au sujet national de proposer la répartition des points relatifs à ces compétences en fonction du choix des supports et des questions qu'ils imposent.

Critères d'évaluation	Non	Partiellement	Oui
Le candidat comprend le sens général des éléments du corpus			
Le candidat sait interpréter le ou les textes et , le cas échéant, les images qui composent le corpus.			
Le candidat sait confronter et mettre en perspective les différents éléments du corpus au regard du programme limitatif de français de la classe terminale, « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique ».			
<i>Le candidat sait approfondir une première lecture.</i>	/ 10		

Évaluation des compétences d'écriture (10 pts)

Critères d'évaluation	Non	Partiellement	Oui
Argumentation / 4 points			
Le propos est construit et argumenté.			
Le propos est pertinent et cohérent.			
Le candidat fait preuve de réflexion et d'esprit critique au regard du thème du programme limitatif.			
<i>Le lecteur est convaincu par la cohérence et la pertinence du propos.</i>	/4		
Lecture / Connaissances / 3 points			
Les éléments du corpus sont mobilisés.			
Les connaissances acquises durant la classe de terminale sont utilisées.			
La culture personnelle est sollicitée.			
<i>Le lecteur identifie les références culturelles et perçoit leur intérêt pour l'argumentation</i>	/3		
Expression / 3 points			
La structure des phrases est globalement correcte.			
L'orthographe est globalement correcte.			
Le lexique utilisé est globalement approprié et précis.			
<i>Le lecteur comprend le texte du candidat sans difficultés.</i>	/3		